

DES QUESTIONS

**SUR VOTRE RECLASSEMENT, VOS CONDITIONS DE STAGE ET
DE TRAVAIL, VOTRE CARRIÈRE, VOTRE SALAIRE,
VOTRE FORMATION, VOTRE MUTATION, VOS DROITS...**

CONTACTEZ LE SNES-FSU

Une équipe de collègues menée par Célia VOLLONDAT et François BELLEIL est chargée spécifiquement des questions concernant les professeurs / CPE fonctionnaires stagiaires.

Mail : stagiaires@reims.snes.edu

LE SNES-FSU VOUS REPRÉSENTE :

- dans les **CONSEILS D'ADMINISTRATION DE VOS ÉTABLISSEMENTS**
- dans les **INSTANCES** de l'Éducation nationale où le SNES-FSU et la FSU sont largement majoritaires. (notamment les Commissions Administratives Paritaires Académiques et Nationales où le S.N.E.S, au niveau académique, occupe **12 sièges sur 19 chez les certifiés et 7 sur 10 chez les agrégés, 3 sur 4 chez les CPE, 2 sur 4 chez les PSYEN**).

**CETTE REPRÉSENTATIVITÉ FAIT DU SNES-FSU VOTRE
INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ.**

PERMANENCES AU SIÈGE DE LA SECTION ACADÉMIQUE :

35 - 37, rue Ponsardin

(entrée au 37)

tous les après-midi de

14 h 30 à 17 h 30

(sauf le samedi).

tél. : 03 26 88 52 66

Site : reims.snes.edu

Email : s3rei@snes.edu

Facebook : @SNES.Reims

Twitter : @SNESReims

- **Combien est-on payé, quand on est stagiaire ?**
- **Les indemnités auxquelles vous pouvez avoir droit ?**
- **Les aides financières ?**
- **L'aide aux transports ?**
- **Le remboursement des frais de déplacements.**
- **Votre reclassement ?**
- **Votre mutation ?**

Consulter notre site académique pour toutes les réponses : reims.snes.edu

Rubrique stagiaire Actualités ou informations pratiques

